



Paris, le 26 février 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Abattoirs : les organisations nationales de protection animale en appellent au Chef du Gouvernement

Dans une lettre commune adressée ce jour au Premier ministre, 11 organisations nationales de protection animale exigent du Gouvernement des mesures fortes contre les infractions en abattoirs qui perdurent depuis trop longtemps.

Onze organisations nationales qui avaient déjà interpellé le ministre de l'Agriculture il y a quatre mois, sans obtenir toutefois de réponses concrètes.

Le label « Viande de France » ne manquera pas d'être promu par le Gouvernement lors du Salon de l'Agriculture, afin de soutenir les éleveurs. Ce label, qui garantit que la viande provient d'un animal né, élevé et abattu en France n'est pourtant pas fait pour rassurer les consommateurs, au vu des récentes vidéos révélant des conditions cruelles d'abattage dans plusieurs établissements français.

Il convient désormais, pour éviter qu'une crise de l'abattage ne vienne amplifier la crise de l'élevage, de prendre les mesures qui s'imposent.

Il est indispensable que les réglementations nationales et européennes relatives à la protection des animaux lors des opérations de mise à mort, soient pleinement appliquées et respectées dans l'ensemble des abattoirs français.

Contact presse : Frédéric FREUND – 01 43 79 46 46

.../...



**Monsieur le Premier Ministre
Manuel Valls
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris**

Paris, le 26 février 2016

Monsieur le Premier ministre,

La crise de l'élevage se double désormais d'une crise de l'abattage.

Ces derniers mois, la diffusion de vidéos révélant des conditions cruelles de manipulations et de mise à mort d'animaux au sein de plusieurs établissements français d'abattage a suscité la consternation de nos concitoyens et confirmé une situation accablante pour notre pays, dénoncée depuis plusieurs années.

L'Office Alimentaire et Vétérinaire (OAV) de la Commission européenne a rapporté à plusieurs reprises de graves manquements à la réglementation sur la protection des animaux dans des abattoirs français et une réaction insuffisante des autorités nationales : carences dans les contrôles officiels et absence de sanctions dissuasives au regard des infractions constatées. L'un des points les plus inquiétants concerne l'absence de contrôle et de mesures de correction sur des éléments essentiels comme l'efficacité de l'étourdissement ou la vérification des signes d'inconscience avant la saignée et la découpe des animaux.

Le ministre de l'Agriculture n'agit pas à la mesure de la gravité de la situation et ne répond pas aux demandes des organisations nationales de protection animale qui, depuis des années, exigent des mesures concrètes pour mettre un terme aux trop nombreuses infractions des opérateurs abatteurs.

La "*Stratégie bien-être animal 2016-2020*", récemment élaborée « à droit constant » par le ministère de l'Agriculture, ne permet pas davantage de répondre aux attentes en matière de protection animale en abattoirs.

Pour toutes ces raisons, nous demandons au Gouvernement :

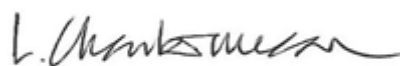
- La création d'une commission d'enquête parlementaire sur les conditions d'abattage des animaux. Elle est soutenue par de nombreux parlementaires, des organisations professionnelles et par des centaines de milliers de citoyens ;
- Un contrôle régulier du poste d'abattage par des vétérinaires inspecteurs afin de vérifier les conditions de mise à mort des animaux dans le respect des réglementations nationales et européennes. Cette mesure nécessite un renforcement immédiat des effectifs et la mise en place de caméras pour une surveillance continue du poste d'abattage par les agents de contrôle ;
- Un renforcement du niveau des sanctions administratives et pénales et de leur application afin qu'elles soient suffisamment dissuasives pour les établissements d'abattage en infraction.

Nous exigeons des mesures fortes contre les infractions généralisées en abattoirs, qui perdurent depuis trop longtemps en France.

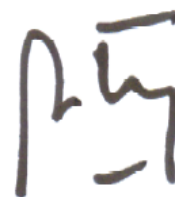
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre très haute considération.



Jean-Pierre Kieffer
Président
OABA



Léopoldine Charbonneaux
Directrice
CIWF France



Arlette Alessandri
Présidente
Fondation Assistance aux
Animaux



Réha Hutin
Présidente
Fondation 30 Millions d'Amis



Richard Corde
Président
Ligue Française pour la
Protection du Cheval



Natacha Harry
Présidente
La SPA
(La Société Protectrice
des Animaux)



Jean-Pierre Begnatborde
Président
Confédération Nationale des SPA
de France



Ghislain Zuccolo
Directeur Général
Welfarm – Protection
Mondiale des animaux de
ferme



Antoine Comiti
Président
L214



Christophe Marie
Directeur Pôle Protection
Animale
Fondation Brigitte Bardot



Jean Claude Nouet
Vice-Président
La Fondation Droit Animal,
Éthique et Sciences (LFDA)